



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA!-HA!

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha!-Ha! qu'il y aura **une séance extraordinaire** du conseil municipal au cours de laquelle le **budget pour l'année financière 2022** ainsi que le **programme triennal d'immobilisations** seront adoptés.

Cette séance sera tenue le **15 décembre 2021 à 19h30** à la salle municipale au 95, St-Charles. Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 6^e jour de décembre deux mille vingt-et-un.



Signature

Je, soussignée, Dominique Michaud, **Secrétaire-trésorière** de la municipalité de **Saint-Louis-du-Ha! Ha!**, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **6 décembre 2021**, entre **10 h et 17 h**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **6 décembre 2021**.



Dominique Michaud
secrétaire-trésorière